

République Française  
Département de l'Hérault  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 mai 2012

DÉCISION MODIFICATIVE N°1  
BUDGET PRINCIPAL 2012

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 mai 2012 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Eric CORBEAU, M. Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, M. David CABLAT, M. Sébastien LAINE, Mme Florence QUINONERO, Monsieur Christian DOUCE, M. Pascal DELIEUZE -Mme Valérie DELVAL suppléant de M. Christian LASSALVY, M. Richard ARNAL suppléant de M. Jean-Pierre DURET, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, Monsieur François MOSSMANN suppléant de Madame Monique GIBERT

Procurations :

M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU, M. Jean Pierre VANLUGGENE à M. Claude CARCELLER

Excusés :

M. Gérard CABELLO, M. Jean-François RUIZ, Mme Catherine JOSIEN

Absents :

Mme Maguelonne SUQUET, Mme Marie-Claude BEDES, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES

Quorum : 23	Présents : 36	Votants : 38	Pour 38 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que les crédits prévus au budget principal 2012 s'avèrent insuffisants au sein des chapitres 011, 014 et 67 de la section de fonctionnement, et des chapitres 1047, 1068 et 4581 de la section d'investissement, Considérant qu'il est proposé à l'Assemblée d'approuver les virements et augmentations de crédit suivants à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- de voter la décision modificative n°1 d'un montant de 4 190 672€ de virements de crédits au sein de la section de fonctionnement et d'un montant de 932 000€ d'augmentation de crédits au sein de la section d'investissement du budget principal 2012, comme mentionnée en annexe.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 638 le 29/05/12  
Publication le  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20120521-lmcl14785-DE-I-I  
Le Président de la communauté de communes  
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
011-618 « Divers » - ADM (dépenses)	78 000€	
011-6281 « Participations, cotisations » - COM (dépenses)		3 000€
011-60632 « Petit matériel » - SOM (dépenses)		30 000€
011-617 « Etudes » - ENV (dépenses)		40 000€
014-739111 « Attributions de compensation » - ADM (dépenses)	1 873 193€	
014-73921 « Attributions de compensation » - ADM (dépenses)		1 873 193€
014-739116 « Reversement FNGIR » - ADM (dépenses)	2 239 479€	
014-73923 « Reversement FNGIR » - ADM (dépenses)		2 239 479€
67-673 « Charges exceptionnelles » - ADM (dépenses)		5 000€
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
1047-2031 « Maison de la Poterie » - OGS (dépenses)		1 000€
1047-2188 « Maison de la Poterie » - OGS (dépenses)		20 000€
1047-10222 « FCTVA » - OGS (recettes)		3 200€
1047-1641 « Emprunts » - OGS (recettes)		17 800€
1068-2031 « Travaux Maison de l'Economie » - DE (dépenses)		30 000€
1068-2313 « Travaux Maison de l'Economie » - DE (dépenses)		203 000€
1068-10222 « FCTVA » - DE (recettes)		36 000€
1068-1641 « Emprunts » - DE (recettes)		197 000€

4581-458127 « Investissement sous mandat St Guiraud » - AE (dépenses)		100 000€
4582-458227 « Investissement sous mandat St Guiraud » - AE (recettes)		100 000€
4581-458128 « Investissement sous mandat Aires Pouzols » - AE (dépenses)		78 000€
4582-458228 « Investissement sous mandat Aires Pouzols » - AE (recettes)		78 000€
4581-458130 « Investissement sous mandat St Bauzille de la Sylve » - AE (dépenses)		430 000€
4582-458230 « Investissement sous mandat St Bauzille de la Sylve » - AE (recettes)		430 000€
4581-458134 « Investissement sous mandat travaux bâtiment OTI » - AE (dépenses)		70 000€
4582-458234 « Investissement sous mandat travaux bâtiment OTI » - AE (recettes)		70 000€